

Le _____

Direction du service des ressources humaines
Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6N3

Objet : Compensation pour dépassement du nombre d'élèves

Madame,

Étant donné que je vis une situation de dépassement du nombre d'élèves, je demande la compensation prévue à l'article 8-8.00 et à l'annexe XVIII de l'entente nationale.

Je compte que les versements de cette compensation s'effectueront selon les dispositions prévues à l'article 6-9.00.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(signature)

(nom en lettres moulées)

(école)

c.c. SEHR